Présentation Synthétique Budget Primitif 2022 Bâtiments industriels

Le résultat de clôture 2021 présente un excédent de fonctionnement de 28 190,26 € (pages 5b,5c, 6) et un excédent d'investissement de 69 447,84 € (pages 5b,5c, 6).

Ainsi le budget primitif bâtiments industriels s'équilibre en fonctionnement à hauteur de 161 998 € (pages 6-7-11-13-15-17) et en investissement à hauteur de 1 068 162,10 € (pages 6 -10-11-13-18-19).

Quant à la section de fonctionnement :

A/ pour les dépenses :
Page 15 :

Chapitre 011 :
Les charges à caractères général sont estimées à 129 194,00 €

Chapitre 65 :
Les autres charges de gestion courante ont été provisionnées pour 50,00 €, il s'agit principalement des écritures de régularisation de tva.

Chapitre 66 :
Les charges financières pour un montant de 4 230,00 €, sont le remboursement des intérêts d'emprunts à la ville pour 1 530,00 € et de 2 500,00 € de remboursement d'intérêt pour un l'emprunt et de 200 € pour les icne.

Chapitre 023 :
Le virement à la section d'investissement est de 28 524,00 € (pour couvrir le capital d'emprunt).

B/ pour les recettes :
Page 17:

Chapitre 75 :
Il s'agit des revenus sur immeubles estimés à 69 474,00 €.

Chapitre 77 :
Il s'agit du compte 777 amortissements d'un montant de 92 524,00 €, décomposé de la manière suivante :
16 690,67 € de la subvention versé par la ville en 2017 de 250 360 €
50 833,33 € de la subvention ville pour l'acquisition du Bâtiment le Lagon Bleu.
25 000,00 € de la subvention ville pour l'acquisition du bâtiment bd Douphy.

Quant à la section d'investissement :
Page 18
A/ pour les dépenses :

Chapitre 20 :
1 000 € pour frais insertion au compte 2033

Chapitre 21 :
584 000 €, il s'agit d'une provision de 20 000 € pour travaux dans différents Bâtiment, de 564 000 € pour achat de bâtiments. (Acquisition du bâtiment demi-lune à la sci noeux invest déjà réalisé pour 264 000 €)

Chapitre 23 : pour 98 114,10 €
Il s'agit également de provision pour travaux.

Chapitre 16 :
28 524,00 € ont été provisionné pour les remboursements de capital d'emprunts et la part du Budget Bi dans le remboursement de la ville

Chapitre 040 : il s'agit d'amortissement pour 92 524,00 € comme précédemment cité dans le chapitre 77 en recette.

Le montant des restes à réaliser est de 264 000 € déjà réalisé comme cité auparavant.

B/ pour les recettes :

Page 19 :

Chapitre 13141 : subvention de la ville pour un montant de 300 000 € pour l'acquisition d'un bâtiment.

Chapitre 10 :
28 190,26 € au compte 1068 pour excédent de fonctionnement

Chapitre 024 :
642 000 € mis au compte 024 pour la vente de Bâtiments.

Chapitre 021 pour 28 524 € pour le virement de la section de fonctionnement (pour couvrir le capital d'emprunt).

Retour

Retour